

À droite : En Suisse, l'infrastructure de transport est planifiée à long terme et son expansion est financièrement assurée.

Ci-dessous : La nature, comme ici dans les Bolle di Magadino, dépend aussi d'une infrastructure fonctionnelle. Dans ce cas, ce ne sont pas des stations et des voies, mais des aires centrales et des aires de mise en réseau qui doivent être planifiées en fonction des besoins des espèces et des habitats.



KEYSTONE/Georgios Kefalas

# L'infrastructure écologique

**Un gros oeuvre pour la nature.** Le développement de l'infrastructure écologique dans les années à venir est probablement le défi le plus important auquel la Suisse doit faire face en matière de préservation de la biodiversité. Sous le titre «L'infrastructure écologique – Un réseau vivant pour la Suisse», BirdLife consacre sa nouvelle campagne quinquennale à ce gros oeuvre. Les organisations nationales, les associations cantonales et les sections locales sont invitées à saisir cette opportunité et à collaborer à cette campagne. *Sarah Delley*

fbm





L'infrastructure écologique assure le maintien de populations viables d'espèces prioritaires – comme l'alouette des champs (à gauche) et l'azuré des paluds (au milieu) – ainsi que des milieux naturels menacés.

La Confédération a établi un plan sectoriel pour l'expansion des routes : les principales agglomérations du pays ont été définies et, sur cette base, les axes de liaison nécessaires. Afin d'assurer un développement optimal des infrastructures de transport, le Conseil fédéral va investir 14,8 milliards de francs d'ici 2030. La préservation de notre biodiversité requiert des mesures analogues. Il est nécessaire de délimiter suffisamment d'aires protégées réparties sur l'ensemble du territoire et de les mettre en réseau. Les 50'000 espèces qui vivent à nos côtés en Suisse dépendent de cette infrastructure écologique.

### Urgence d'agir

La nécessité de planifier et réaliser une infrastructure écologique de qualité se basant sur le système d'aires protégées et de mise en réseau a été reconnue par le Conseil fédéral et inscrite dans la « Stratégie Biodiversité Suisse » en 2012. Depuis, le temps a passé mais rien n'a été entrepris. Il est pourtant urgent d'agir. La biodiversité en Suisse est en fort déclin : environ la moitié de tous les habitats et plus d'un tiers des espèces sont menacés dans notre pays !

BirdLife Suisse a participé à la création du Groupe spécialisé Infrastructure écologique comprenant des représentants des milieux scientifiques, des cantons, des parcs et des organisations de protection de la nature. Il soutient la Confédération dans son travail en développant les instruments conceptuels. Sa première conclusion est claire : la réalisation de l'infrastructure écologique nécessite des moyens financiers bien supérieurs à ceux alloués actuellement.

### Plus de surfaces de qualité

Les aires centrales sont le coeur de l'infrastructure écologique : il s'agit des zones naturelles protégées, servant de refuge à la biodiversité. Sur ce point, la Suisse fait actuellement figure de mauvais élève à l'échelle européenne. Seuls 6,2 % de la superficie du pays sont strictement protégés au niveau national. Ces zones comprennent les perles de la biodiversité que sont les marais, les prairies et les pâturages secs, les plaines alluviales et le Parc national, mais également beaucoup de petites surfaces isolées au milieu d'un paysage exploité dont la qualité écologique est gravement compromise.

En 2012, le Conseil fédéral a clairement indiqué que de nouvelles zones protégées – ou aires centrales – devraient être délimitées pour assurer l'infrastructure écologique. De fait, les surfaces méritant d'être protégées ne le sont de loin pas toutes. Si c'est le cas des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale, il en va tout autrement des zones de reproduction des oiseaux des prairies.

La première tâche pour l'infrastructure écologique est donc de sauvegarder les sites dignes de protection existant (ceux qui sont déjà protégés tout comme ceux qui ne sont pas encore inventoriés). Mais cela ne suffira pas à assurer la survie de nombreuses espèces et habitats. Suite à la perte de beaucoup d'aires naturelles au cours des décennies passées, une deuxième grande tâche est la restauration et la création de nouveaux sites importants pour la biodiversité.

### Assurer la perméabilité

Aucun organisme ne vit seul. Les plantes, les animaux et les champignons interagissent avec leurs congénères et dépendent d'autres espèces. Beaucoup se déplacent chaque jour et/ou migrent saisonnièrement. La troisième grande tâche de l'infrastructure écologique est donc de créer des aires de mise en réseau qui permettent le déplacement et la dispersion des espèces indigènes entre leurs zones d'occurrence, tels des couloirs ou des biotopes-relai. Pour y arriver, la coordination des acteurs concernés aux niveaux national, cantonal et communal est essentiel.

### Un tiers du territoire

Afin de respecter ses engagements internationaux en matière de biodiversité, la Suisse doit protéger au moins 17% de son territoire. Cela correspond aux aires centrales de l'infrastructure écologique. A cela s'ajoutent les aires de mise en réseau qui permettent le déplacement des espèces. Au total, le Groupe spécialisé Infrastructure écologique estime que la préservation et la promotion de la biodiversité doivent être une priorité sur un tiers du territoire national. A noter que ce n'est pas seulement la surface qui est décisive, mais aussi la localisation des zones.

### Saisir l'occasion

Le développement de l'infrastructure écologique fonctionnelle est l'œuvre d'une génération. Le réseau BirdLife a décidé de rassembler ses forces et d'y consacrer sa campagne 2020 à 2024. Avec nos membres, actifs du niveau communal au niveau national, nous sommes prédestinés, plus qu'aucune autre organisation de protection de la nature, à apporter une contribution décisive à la réalisation de cet objectif ambitieux, mais nécessaire.

### Pour en savoir plus :

- Brochure BirdLife «L'infrastructure écologique: un réseau vivant pour la Suisse» (voir p.16)
- Poster «L'infrastructure écologique» qui paraîtra en mars
- [www.infrastructure-ecologique.ch](http://www.infrastructure-ecologique.ch)
- [www.birdlife.ch/infrastructure-ecologique](http://www.birdlife.ch/infrastructure-ecologique)